

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-deux et le quinze juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie de CHATEAUNEUF-MIRAVAIL sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MARTINOD, Maire.

Présents : Madame Florence ANDRE, Messieurs Jean-Philippe MARTINOD, Roger SIRI, René GALLIANO, Jean-Claude CHABAUD, Nicolas GALLIANO, Robert VERAND.

Convocation en date du 08/07/2022

Nombre de membres en exercice : 7

Présents : 7

OBJET : DEVIS DEFIBRILATEUR HAMEAU DE LANGE

Monsieur le Maire présente aux élus le devis qu'il a demandé à l'entreprise Sud-Est Médical pour installer un défibrillateur sur le hameau de Lange, en façade de la salle municipale.

Monsieur le Maire rappelle que la commune dispose d'un défibrillateur en façade de la mairie, mais que la gestion d'un accident médical à Lange, aux Patins ou aux Liesses peut être facilitée par la présence d'un appareil de ce type sur le hameau le plus densément habité.

Le montant de ce devis s'élève à 1 663.50 €HT.

Monsieur le Maire invite le Conseil à approuver cette proposition.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve l'installation d'un défibrillateur sur le hameau de Lange**
- **Valide le devis de l'entreprise Sud-Est Médical pour un montant de 1 663.50 €HT**
- **Autorise monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, CHATEAUNEUF-MIRAVAIL le 21 juillet 2022.

Le Maire,

Jean-Philippe MARTINOD

